PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL VILLE DE MONTRÉAL ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT



## **AVIS PUBLIC**

Je donne avis que le mardi 7 avril 2015, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur deux demandes de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08-0001.

La première demande concerne la propriété au 2911, avenue Marie-Curie et a pour objet de statuer sur la construction d'un bâtiment industriel dont le revêtement extérieur et la hauteur du réservoir ne respectent pas toutes les normes applicables.

La deuxième demande concerne la propriété située au 9775, route Transcanadienne et a pour objet de statuer sur l'installation d'une enseigne détachée dont la localisation ne respecte pas toutes les normes applicables.

Montréal, le 18 mars 2015

Isabelle Bastien, avocate Secrétaire du Conseil d'arrondissement

## **PUBLIC NOTICE**

I give notice that on Tuesday, April 7, 2015, at 7:30 P.M., the Council of the Borough of Saint-Laurent will hold a public meeting at the Council Room of the Borough Hall at 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, in order to give a decision on two applications for minor exemption from by-law number RCA08-08-0001 on zoning.

The first request concerns the property located at 2911, avenue Marie-Curie for the construction of an industrial building of which the outdoor cladding and the height of the reservoir do not respect all the applicable standards.

The second request concerns the property located at 9775, route Transcanadienne for the installation of a detached sign of which the localization does not respect all the applicable standards.

Montréal, March 18, 2015

Isabelle Bastien, lawyer Secretary of the Borough Council